



Section FO du lycée Dumont D'Urville de Toulon: La section FO du lycée Dumont D'Urville de Toulon a décidé de présenter une liste au Conseil d'Administration du lycée, suite à la discussion avec ses adhérents et sympathisants...

VOTEZ pour la liste soutenue par FO, lors des élections au Conseil d'Administration du lycée, le Jeudi 6 octobre 2016 (ou par correspondance, à partir de ce mardi 27 septembre 2016).

Les collègues qui se sont portés candidats sur cette liste :

GALLI Rolando (enseignant – Physique Chimie)	ARAGON Yvonne (Enseignante - Espagnol)
DUPONT Carole (CPE)	BOUDET Stéphane (AED)
STABLE Zouleha (Enseignante – Economie Gestion Comptabilité)	CATENACCI Gérard (Enseignant – Attaché de laboratoire CPGE)
ORLANDINI Gladys (AED)	QUELLEC Christine (Enseignante – Physique Chimie)
PATRICOLO Sylvia (Enseignante – Italien)	GUILLEMIN Maxime (AED)

Ils appellent à voter pour cette liste soutenue par FO, pour élire des délégués sur la base du mandat suivant :

1- informer les collègues des ordres du jour des Conseils d'Administration (CA), en les invitant à soutenir les élus FO en défense des revendications, notamment celles concernant l'exigence de **maintien de nos droits collectifs et statutaires, d'amélioration de nos conditions de travail** (*temps de travail, emploi du temps, répartition des moyens et crédits de fonctionnement (notamment pédagogiques, Dotation Globale Horaire (DGH) et Tableau de Répartition des Moyens par Discipline (TRMD)*). A l'issue de ces élections, au-delà de l'action commune partagée par FO (cf. ci-dessous), la section FO demandera une entrevue avec la direction du lycée pour échanger et porter les demandes revendicatives, par exemple celles concernant les problèmes rencontrés à la rentrée (effectifs des classes, dédoublements non pourvus, organisation de la sécurité de l'établissement (missions des AED et CPE, gestion du portail...), situations individuelles à régler...)

2- proposer l'unité d'action aux autres organisations syndicales et élus au CA du lycée, sur la base des revendications communes nationales et locales comme celle impulsée à la rentrée scolaire, **action unitaire qui a permis le rétablissement d'une classe de seconde et l'exigence de non retrait de salaire pour les 2 jours de grèves.** C'est ainsi que, **pour FO, l'urgence est la mobilisation immédiate pour faire barrage au projet d'évaluation de la ministre** qui cherche à individualiser nos carrières dans le cadre du renforcement de l'autonomie des établissements (cf. **le 4 pages FO diffusé et affiché sur le panneau syndical**). **FO propose de discuter de la motion pétition commune suivante : « Le projet d'évaluation ministériel, c'est l'arbitraire, l'individualisation des carrières, la concurrence entre les personnels au nom du « mérite » et une nouvelle aggravation de notre charge de travail au détriment de ce qui constitue notre mission fondamentale : enseigner dans notre classe sur la base de programmes nationaux. La grille d'évaluation par compétences, le bilan professionnel, nous n'en voulons pas. Nous n'en voulons pas plus que de la réforme du collège et de celle des rythmes scolaires. Ce que nous voulons, c'est une véritable augmentation de nos salaires, une carrière complète pour tous, le maintien d'un barème chiffré, le respect de notre liberté pédagogique. Avec les sections syndicales FO du lycée, nous exigeons le retrait du projet d'évaluation et l'ouverture de discussions sur d'autres bases »**

3- informer les collègues sur le projet d'une nouvelle « réforme » du lycée envisagée par le Ministère (annoncée par Hollande), projet s'inscrivant dans la continuité de la **« réforme » du collège,** remettant en cause l'enseignement disciplinaire, renforçant l'autonomie des établissements, menaçant de supprimer les épreuves ponctuelles et anonymes du baccalauréat...

La section FO du lycée est à la disposition des collègues qui désirent recevoir des informations, être défendus à tous les niveaux (carrière, emploi du temps, mutation...)